

# « La Martinique, laboratoire du nouveau modèle énergétique »

C.EVERARD Lundi 01 septembre 2014



C'est au sein de la nouvelle centrale EDF, inaugurée il y a deux mois que la première réunion sur la transition énergétique a eu lieu hier. (Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

**À quelques jours de présenter la loi sur la transition énergétique au Parlement, Ségolène Royal s'est arrêtée longuement sur les projets en cours en Martinique. « C'est la première Région où je me rends pour accélérer la transition énergétique », s'est-elle félicitée. Hier matin, c'est dans la nouvelle centrale EDF de Bellefontaine, inaugurée il y a deux mois, que quatre projets majeurs lui ont été présentés. Tous bénéficient d'un fort soutien de la Région Martinique et de l'État.**

## **- Énergie thermique des mers : une première mondiale**

Il s'agit du grand succès énergétique et environnemental de l'année : le projet de centrale de production d'électricité à partir de l'énergie thermique des mers (ETM) verra le jour dans quatre ans, au large de Bellefontaine.

Cette énergie marine renouvelable sera produite grâce à la différence de température entre la surface de l'eau et celle en grande profondeur. Porté par les entreprises DCNS et Akuo Energy, le projet Némé bénéficiera notamment d'un fort apport européen de 72 millions d'euros qui couvrira l'exploitation de la centrale sur 5 ans.

Début juillet, il a en effet été déclaré lauréat de l'appel à projet NER 300, un privilège accordé à seulement 19 projets européens, et dont il est le seul insulaire.

Ce sera la première centrale de ce type au monde. Le projet Némé permettra d'installer ainsi 11 MW, auxquels il faudra ajouter le projet Nautilus, soit 6 MW supplémentaires à terre.

DCNS et Akuo souhaitent faire de la Martinique une vitrine, et remporter ainsi « course franco-américaine » engagée dans le domaine des ENR. Dans le monde, il y a une centaine de pays possédant le potentiel nécessaire.

## **- Centrale bagasse-charbon : la copie a été revue**

Il faisait grincer des dents à la Région : le projet de centrale bagasse-charbon d'Albioma (ex Séchilienne-Sidec) a dû être entièrement revisité.

Revenons en arrière. C'est en 2007 qu'une centrale thermique classique apparaît au Galion, d'une capacité de 40 MW.

Elle devait alors être complétée par une centrale de cogénération bagasse/charbon de 36,5 MW. Le contrat d'achat a été validé en 2011 par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et EDF. Mais cette solution polluante et archaïque (80% de charbon!) ne convenait pas à grand monde, notamment à la Région.

Le projet initial a donc fait l'objet d'un avenant, optant pour une solution bagasse/biomasse.

L'unité de production devrait être fonctionnelle en 2016. 90% de la biomasse sera alors importée (du Brésil notamment), mais les biomasses locales (bagasse, déchets verts, cultures énergétiques) devraient augmenter en proportion, jusqu'à couvrir 40% des besoins en 2023.

Cette fois-ci, le projet bénéficie du soutien appuyé de la Région et de l'État, Ségolène Royal profitant de son séjour pour expliquer qu'elle est rentrée en contact avec le CRE et que le dossier devrait trouver un débouché positif rapidement et les travaux pouvoir débuter.

L'investissement sera de 165 millions d'euros et doit entraîner la création de 35 emplois directs.



Ségolène Royal et Serge Letchimy échangent de longue date sur les dossiers relatifs à l'énergie, au développement durable, à l'écologie en général. (Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

## **- Sept éoliennes à Grand-Rivière**

C'est un projet qui s'est monté de façon très discrète : sept éoliennes doivent pousser sur l'habitation Beauséjour à Grand-Rivière. L'innovation serait de taille puisque l'énergie produite pourra y être stockée. Le porteur de projet est Energy Caraïbes, en partenariat avec Eren.

Energy Caraïbes n'est pas un nouveau venu puisqu'en 2007, la société avait un projet de ferme photovoltaïque sur ces mêmes terres. Un projet qui, après polémique, avait finalement été

rejeté par la Région et l'État. Aujourd'hui, le discours est tout autre : ministre et collectivité accueillent à bras ouverts cette nouvelle option, qui n'empêchera en rien la culture de la canne sur les terres.

Quatorze mégawatts seront ainsi installés sur 160 mètres carrés au total, auxquels il faut ajouter 100 m<sup>2</sup> de postes électriques (à titre de comparaison, l'exploitation cannière de Beauséjour est de 60.000 mètres carrés). Le tout sans défiscalisation. La mise en service est prévue en 2017.

La demande d'autorisation doit être déposée à la fin de l'année.



La plate-forme d'énergie thermique des mers, qui doit apparaître en 2018 au large de Bellefontaine. (Jean-Marc Etifier/France-Antilles - DCNS)

## **- De la clim issue des sous-sols**

Le « moteur stratégique » de la transition énergétique, c'est Énergie de Martinique, le partenariat public-privé créé en 2013, à l'initiative de la Région.

Son objectif, développer la filière énergie renouvelable à travers plusieurs entités : Solaire de Martinique, Soleil de Martinique, Biomasse de Martinique, Géothermie de Martinique, Compagnie caribéenne de Géothermie. Cette dernière souhaite notamment développer la production de froid à partir de la ressource géothermale du Lamentin.

Des forages avaient été effectués en 2001, et montré le potentiel des gisements situés non loin des zones industrielles consommatrices de climatisation.

Compagnie caribéenne de géothermie a été créée il y a peu, en partenariat avec CFG Services (filiale du BRGM) et GTA.





Les sociétés Akuo Energy et DCNS, venues présenter le projet d'énergie thermique des mers. (Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

## **Serge Letchimy, président de la Région Martinique**

*Ségolène Royal a une attention particulière pour la Martinique, qu'elle connaît, et l'outre-mer en général. La transition énergétique et les stratégies de biodiversité font partie du processus de reprise en main de notre destin. »*

## **LE CHIFFRE 50%**

50% d'énergie renouvelable en 2020 dans la consommation finale martiniquaise, selon le

## **Schéma régional climat air énergie.**

Crédit d'impôt augmenté dès aujourd'hui

À partir du 1er septembre, un nouveau crédit d'impôt voit le jour. À hauteur de 30% (au lieu de 15% ou 25%), ce dernier sera accessible à tous, propriétaires occupants ou locataires, dès la première opération d'isolation ou d'installation de chauffe-eau solaire. Il concerne des travaux allant jusqu'à 8000 euros pour une personne seule et 16.000 euros pour un couple.

Il faudra pour cela faire appel à du personnel qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement), à partir du 1er janvier 2015.

## **L'épandage aérien définitivement interdit**

Elle l'avait annoncé au mois de mai, et elle vient tout juste de signer le nouvel arrêté interministériel, qui va être publié d'ici quinze jours : l'épandage aérien de pesticides, déjà interdit, ne pourra plus bénéficier de dérogations sur le territoire français, exception faite de la vigne et du maïs (jusque fin 2015).

Pour la banane, la messe est dite depuis quelques mois, et notamment depuis la décision du Conseil d'État, qui allait dans le sens des associations écologistes guadeloupéennes, en suspendant le précédent arrêté ministériel.

L'ambiance était toutefois sereine avec les planteurs de bananes hier à la sous-préfecture de Saint-Pierre. La ministre les a en effet gratifiées de ses « encouragements » pour le plan

Banane durable. « Il faut valoriser les nouvelles pratiques culturelles. La banane est dans la bonne direction. »

Les autres cultures, et notamment la canne, ont été évoquées.

« Il y a une prise de conscience très forte des agriculteurs, sur tout le territoire, en matière d'environnement », a ajouté la ministre, qui se dit prête à soutenir toutes les initiatives, en termes de mise à disposition des organismes de recherche, d'aide à la commercialisation, de mises en place de méthodes alternatives, en complément du plan Ecophyto du ministère de l'Agriculture.

### **Visite au marché de l'Asile et puis s'en va...**

Ségolène Royal est un peu chez elle en Martinique. Et en ce dimanche matin, elle n'a pas manqué de se rendre au marché de l'Asile, à Fort-de-France. Guidée par Serge Letchimy, président du conseil régional, et Didier Laguerre, maire du chef-lieu, la ministre de l'Écologie, tout sourire, est allée d'un commerçant à l'autre.

Embrassades, poignées de main, dégustation d'eau de coco fraîche ont ponctué la visite.



(Jean-Marc Etifier/France-Antilles)



(Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

## Hommage à Aimé Césaire à la Joyau

Hier matin, au cimetière de la Joyau, à Fort-de-France, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, ont déposé des gerbes de fleurs sur la tombe d'Aimé Césaire, chantre de la Négritude, décédé en 2008. En janvier 2007, ce dernier avait reçu Ségolène Royal, alors candidate à la présidence de la République. Il avait également accepté d'être le président de son comité de soutien.



(Jean-Marc Etifier/France-Antilles)





(Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

## **George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer**

*Si tout le monde prend en considération les atouts de l'outre-mer en matière énergétique, nous arriverons à développer des choses innovantes, modernes, et à prendre de l'avance sur le pays entier et la Caraïbe. »*

### **Au programme ce lundi**

Ce lundi matin sera consacré à des visites : l'unité de traitement des véhicules hors d'usage du Lamentin, le centre de valorisation organique du Robert, le RSMA et plus particulièrement sa filière de développement durable.

Enfin, une réunion sur la transition énergétique et la croissance verte est prévue l'après-midi au conseil régional, qui se conclura par la signature d'une convention cadre entre l'État et la Région.

### **Dans l'écrin du domaine d'Emeraude**



(Jean-Marc Etifier/France-Antilles)

Parenthèse verte dans la journée de Ségolène Royal : la visite du domaine d'Emeraude au Morne-Rouge. À cette occasion, lui ont été présentés deux dossiers en particulier : la candidature de la Martinique pour le classement au patrimoine de l'humanité d'un ensemble de monuments écologiques allant de la Montagne Pelée au rocher du Diamant, ainsi que la stratégie de biodiversité, à travers la valorisation des plantes aromatiques et les filières café/cacao.